

COMPTE RENDU DE RÉUNION¹

Année scolaire 2020-2021

Objet de la réunion :

Conseil d'école

Date : vendredi 6 novembre 2019 | Horaire : 18h00-19h30

Nom de l'école : EEPU Antoine Tourrel

Présents :

Ms Viprey, Mmes Escribano, Pytlarz, Guinaudeau, Barbini, Blazin, Dallest, Ferrer, Levoyer, Giardino, Hugues, Leroy pour l'équipe enseignante.

Ms Rodriguez, Moullec, Mmes Morini, Baron, Josnin, Rousselieres, Si Ahmed, Lopez, pour les représentants des parents.

Mme Habastida, élue pour la Ville de Martigues

Invités : Mme Terbeche coordinatrice périscolaire.

Excusées : M. Lesprit.

Secrétaire de séance : Mme Hugues

Ordre du jour

1-) Présentation générale et bilan de la rentrée

2-) Point sur les temps périscolaires

3-) Pédagogie : projet d'école et projets dans les classes.

4-) Lecture et vote du règlement intérieur et de ses annexes

5-) Point sécurité et travaux

6-) OCCE : bilan comptable 2019-2020 et point financier de début d'année

7-) APE : Les Minis Poussent présentent leurs projets

¹Un exemplaire du compte rendu de ces réunions doit être transmis à l'IEN ; un autre, archivé dans l'école pour être à la disposition des enseignants.

Dans le cas d'un conseil d'école, une copie sera adressée dans les 15 jours à l'IEN, au Maire, aux représentants élus des parents d'élèves.

Compte rendu

Points de l'ordre du jour	Décisions/Echéances
1-) Présentation générale et bilan de la rentrée	<p>Nous accueillons 258 élèves sur 10 classes. A noter l'arrivée de Mme Guinaudeau (enseignante RASED jeudi matin et vendredi après-midi), Mme Leroy (CE1b jeudi vendredi) et Mme Dallest (Cpa le mardi).</p> <p>A la rentrée nous avions mis en place le protocole N°3 avec limitation du brassage (il n'était plus requis), deux entrées et des récréations adaptées (deux horaires). Les familles ont joué le jeu et respecté, dans leur grande majorité, les consignes données, nous les en remercions. Toutefois, nous avons eu des souci de retard à 8h30, avec une agression subie le 29/09 après intrusion dans l'école. Malgré la prise en charge de l'enfant, le rappel du règlement n'a pas plu à cette personne... Un dépôt de plainte a eu lieu mais aucune lettre d'excuse n'a été adressée à l'école, l'ensemble de l'équipe pédagogique ayant été fortement marquée par cette agression violente.</p> <p>Nous avons aussi eu des difficultés « côté boulangerie » avec une circulation de voitures chemin de Font-Sarade aux heures d'ouvertures du portail (8h20 et 16h30). Un arrêté municipal a été signé par Monsieur le Maire qui interdit la circulation sur cette voie jusqu'au 6 juillet ! Toutefois, les barrières sont placées de façon à ne pas gêner l'accès par en haut et uniquement de 8h à 17h les quatre jours d'école. Un parent demande s'il est possible d'avoir un panneau d'affichage de ce côté-ci pour être au courant sans passer boulevard JJ Rousseau. Le directeur étudie la possibilité d'afficher sur les bâches mais explique que la situation est temporaire et que l'ouverture unique reste l'objectif, dès que la situation sanitaire sera rétablie. Pour les entrées-sorties, des arrangements ont été trouvés avec certaines familles, quand cela se justifiait et quand elles se manifestaient à ce sujet.</p> <p>Depuis le 2/11, nous avons dû mettre en place le protocole N°4 (voir plus loin), avec préparation par une partie de l'équipe le dimanche après-midi...</p>
2-) Point sur les temps périscolaires	<p>Sakina Terbeche, coordinatrice périscolaire, a pris la parole pour expliquer son rôle : elle appartient au service APPS et gère les organisations et la dizaine d'animateurs des garderies et de la pause méridienne. Pour coller au plus près du protocole de l'école, il y a un animateur par classe. A noter 199 élèves au restaurant scolaire, 50 à la garderie du matin (4 animateurs) et 98 à celle du soir (6 animateurs). Une demande pour un onzième animateur a été formulée auprès de son service.</p>

	<p>A noter une baisse de la fréquentation du RS et de la garderie du soir ces derniers jours, peut-être en raison du port du masque et de la situation sanitaire préoccupante. Le directeur explique aussi que nous avons trouvé une organisation à 13h20-30 pour le retour en classe échelonné par groupe.</p> <p>Le projet éducatif périscolaire a été présenté, en particulier la nutrition avec des testeurs de goûts et le développement des menus sans viande.</p> <p>Suite à une question d'un parent, la coordinatrice explique que le protocole sanitaire n'est pas plus souple le midi que le reste du temps scolaire. Au self, les enfants ont le masque et le retirent uniquement quand ils sont assis pour manger.</p> <p>Concernant la désinfection, l'accent a été mis sur les points de contacts et les toilettes, avec désinfections plusieurs fois par jour.</p> <p>Le club Coup de Pouce reprend du service avec Mme Giardino à la coordination. Les 5 élèves de CP retenus sont sélectionnés par les enseignants et le coordinateur. Il s'agit d'élèves qui peuvent être en difficulté, moins familiarisés avec les écrits culturels, dans le but de leur apporter un accompagnement à la scolarité permettant aux familles de mieux appréhender leur rôle concernant le suivi scolaire de leur enfant. Le club commence dès ce mois de novembre, avec Marc comme animateur référent.</p>
3-) Pédagogie : projet d'école et projets dans les classes.	<p>A noter beaucoup de contraintes, d'incertitudes et des annulations aussi...</p> <p>Parcours culturel :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Mise en place porte-vues « Parcours EAC » ⇒ interventions musiciens du conservatoire (CE1a, CE1b, CM1b) mais pas de chorale collective possible cette année. ⇒ Théâtre : sorties à venir mais une première a été annulée le 10/11. Les ateliers théâtraux avec « Entrez les artistes » sont prévus dès janvier en Cpa et CM1a, à confirmer... ⇒ Ecole et cinéma : 6 classes inscrites (Cpa, CE1b, CE2a, CE2b, CM1a et CM1b). Trois films sont prévus avec exploitation en amont/aval. Une première séance a lieu d'habitude en novembre mais reportée pour le moment. <p>Parcours citoyen :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Règlements lus (école, cours) en classe ⇒ Conseil de coopérative avec représentants de chaque classe, dirigé par le directeur, également mandataire OCCE. Prévu le 27/11, il est ajourné pour l'instant, pour éviter le brassage. ⇒ interventions sécurité routière en CE2 ⇒ permis internet en CM2, avec venue en septembre de la Police Nationale pour lancer l'action qui sera mise en place par les enseignantes.

- ⇒ Participation à la semaine de la Presse pour la classe de CE1b.
- ⇒ Développement durable avec interventions/sorties au printemps pour certaines classes.
- ⇒ Laïcité : prévu en CM1 dans notre parcours, la sensibilisation à ce principe républicain pourrait concerter cette année davantage de classes mais la situation actuelle nous empêche aussi de monter des projets en équipes actuellement.

Projet ETANG DE BERRE :

La classe de CM1b de Mme Blazin a été sélectionnée pour aider la Ville à porter la candidature de l'étang de Berre au patrimoine mondial de l'UNESCO. Sont prévues 6 interventions en classe et 3 sorties sur site. L'objectif est double : connaître l'étang de Berre (lien avec la voile, voir plus bas) et créer un outil pédagogique ayant pour but la valorisation et l'information du jeune public martégala sur cet espace naturel. Lancement du projet en 2021, en espérant sa bonne tenue...

Parcours Santé :

- ⇒ Interventions des étudiants de l'IFSI (institut de formation en soin infirmier) sur trois thématiques :

CP – Hygiène bucco-dentaire

CE1 – Addiction Numérique (+ sommeil)

CE2 – Nutrition, sport et santé

Des questionnaires ont été préparés et annotés par les enseignants. Ils seront passés les 23 et 24 novembre. Les étudiants les compileront pour dresser un profil des cohortes observées et préparer leurs interventions qui auront lieu au printemps.

- ⇒ Harcèlement et apprendre à porter secours, modules de formation à destination des CM2.

EPS :

⇒ Boules lyonnaises CP : annulé pour cause de difficulté du club.

⇒ Rugby : CP et CE1 mais pour l'instant suspendu/annulé car c'est un sport de contact qui est vecteur de transmission dans le protocole du Ministère de novembre.

⇒ Danse : CM2 au premier semestre mais suspendu pour les mêmes raisons.

⇒ Natation : Les classes de CE2 et CM1 iront jusqu'aux vacances de fin d'année une fois par semaine, au lieu de deux, à la piscine. Cela permet d'assurer des conditions sanitaires et pédagogiques (les MNS pour une seule classe) optimales. C'est une activité obligatoire ! Les CE1 sont programmés en mai/juin.

⇒ Volley : CM2 entre décembre et mars, on attend des informations.

⇒ Voile en mars pour les CM1. C'est une activité obligatoire !

⇒ Tennis : CM1, au troisième trimestre.

Des parents demandent des précisions quant aux activités d'éducation sportive permise par le protocole. La pratique n'étant pas possible avec masque, une stricte distanciation de 2m doit être respectée. Ainsi, les sports nécessitant des contacts ne sont pas possibles. Les sport permettant de respecter cette distanciation peuvent être pratiqués.

	<p>Autres projets de classe :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ CM1a : lecture en Cpa en partenariat avec la médiathèque AJOURNE ⇒ Mathématiques CE1b : dispositif ACE Arithmécole. ⇒ Liaison GS-CP avec visite trois fois dans l'année AJOURNE ⇒ Liaison CM2-6è : ajournée d'autant que les maîtresses travaillaient avec l'enseignant de technologie du collège Gérard Philipe, M. Lefevre, qui nous a quittés.
4-) Lecture et vote du règlement intérieur et de ses annexes.	<p>Le règlement a été envoyé à tous les participants du conseil d'école lundi 2 novembre pour lecture préalable. En effet, la tenue du conseil en visioconférence ne permet pas une lecture exhaustive dynamique.</p> <p>Le conseil d'école a voté la suppression de la charte informatique et la modification de l'article 17. En effet, les ordinateurs ayant été remplacés par des salles « mobiles » avec tablettes, ces modifications sont devenues nécessaires :</p> <p><i>Article 17 : L'utilisation des ressources informatiques, principalement des tablettes, se fait sous le contrôle de l'enseignant dans le respect du matériel prêté, de la vie privée et des droits d'auteurs.</i></p> <p>Un rappel a été fait quant aux horaires à respecter : 8h30 et 13h30 sont des horaires de FERMETURE des PORTAILS. Une discussion avec Mme Habastida a eu lieu concernant l'agression du 29/09, cette dernière demandant qu'une rencontre soit organisée afin d'apaiser les choses. M Viprey explique qu'avant d'envisager un moment de ce genre, des excuses sincères sont requises de la part de cet agent municipal.</p>
5-) Point santé, sécurité, travaux.	<p>Un point chronologique a été fait par le directeur concernant la situation sanitaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Un animatrice a été positive au Covid, les élèves en contact ont été prévus et un premier contact avec la cellule Covid de la DSDEN13 a ainsi été pris. ⇒ Le gardien municipal a également été touché, ce qui a occasionné des difficultés supplémentaires de gestion des entrées/sorties à l'équipe pédagogique et au directeur. Une réunion a aussi été reportée pour éviter les risques. ⇒ Trois fiches « Santé et Sécurité au Travail » ont été rédigées concernant le port du masque pour les enseignants. En effet, il s'agit d'un dispositif altérant la santé car il faut faire des efforts importants pour faire porter sa voix avec un masque auprès d'une trentaine d'élèves. De plus, des études ont montré que les masques de marques « DIM » donnés aux enseignants contenaient des matières toxiques... Pour info, d'autres viennent de nous être transmis.

⇒ Le protocole 4 a été détaillé : pas de changements d'horaires matin/soir afin de garder des repères, de ne pas déstabiliser les familles et surtout parce que nos deux entrées permettent une certaine fluidité sans regroupements importants. Nous sommes passés sur trois horaires de récréations, avec cours partagées en deux. Ainsi les classes ne se mélangent plus ! Les sens uniques sont de retour dans les couloirs, les aérations sont plus régulières, ainsi que le lavage des mains et les désinfections. La principale nouveauté se situe dans le port du masque obligatoire pour tous les élèves.

Après une semaine de mise en œuvre de cette mesure pour tous les élèves, un premier bilan pouvant être dressé, le directeur a demandé aux enseignants comment cela se passait.

Pour les grands comme les plus petits, les élèves se sont très bien adaptés, ils ne se sont pas plaints et personne n'a oublié le sien. A noter que l'école en a un stock permettant lors d'un accident ou d'un oubli d'en fournir si nécessaire. Globalement donc une bonne adaptation même si ce dispositif sanitaire n'est pas pratique pour la communication et l'enseignement. Les enfants « jouent le jeu » et s'adaptent, parfois plus vite que nous, adultes ! En classe, nous ne sentons pas les enfants inquiets par rapport à cela, des enseignants précisant même que ça en rassurait certains. C'est plus difficile pour les élèves avec des lunettes mais les enseignants font leur possible pour aider chacun à bien le positionner, ou à le baisser (à distance des autres) lors de récitations par exemple. Nous tâchons de faire preuve de bon sens tout en appliquant les directives données.

Un parent demande si des certificats médicaux ont été transmis pour non-port du masque. Au 6/11 ce n'était pas le cas. Si une adaptation est nécessaire, les familles devront fournir un certificat médical détaillé établi par le médecin référent de l'enfant pour sa pathologie à destination du médecin de l'éducation nationale sous pli cacheté argumentant les raisons de l'adaptation ou de la contre-indication au port du masque. Si une contre indication devait être mise en place, il faudra appliquer strictement les règles de distanciation physique, tout le temps, avec tout le monde.

A noter que le lien avec les familles est aussi entretenu par la publication, presque tous les vendredis, quand la situation le nécessite, d'une publication sur l'espace numérique de l'école : <https://antoineturrel.toutemonecole.fr/>

Sécurité :

- ⇒ Exercice incendie le 25/09 sans soucis.
- ⇒ PPMS intrusion prévu le 5/11 reporté au 12/11 en raison du contexte sécuritaire de la rentrée.
- ⇒ Hommage du 2/11 à Samuel Paty. Aucun incident et une leçon d'EMC sur la laïcité dans toutes les classes. Par ailleurs, des parents inquiets ont été reçus par le directeur.
- ⇒ PPMS industriel en janvier
- ⇒ second exercice incendie en mars
- ⇒ PPMS intrusion sur temps récréation en juin.

Un parent demande si le renforcement de Vigipirate a créé des contraintes en plus. Notre vigilance reste la même et la Ville a renforcé la présence de la Police devant les écoles, autant que possible.

	<p>Travaux : La végétalisation de la cour du haut a débuté. Une adaptation a été faite par rapport au projet initial et présentée. L'étanchéité de la toiture du bâtiment au rez-de-chaussée a été faite lors des congés d'automne. La commission des travaux passera le 3 décembre et des demandes seront faites : mur chemin de Font-Sarade, toilettes à refaire à neuf et à agrandir, haut-parleurs dans les couloirs, portail à rehausser.</p>
6-) OCCE : bilan comptable 2019-2020 et point financier de début d'année.	<p>La page 4 du compte-rendu d'activités concernant les comptes de l'exercice 2019/2020 a été présentée. Un excédent de 1465,49 euros est à signaler puisque l'année ne s'est pas terminée et que les projets en cours ont été annulés !</p> <p>C'est pour cela que la cotisation volontaire a été ramenée à 5 euros. Ainsi moins de 900 euros ont été récoltés (1678 l'an dernier) et permettent l'abonnement de chaque classe à « L'école des max » (157 euros) auquel 69 familles ont adhéré. L'assurance de la coopérative et la cotisation auprès de l'OCCE ont coûté 578,80 euros.</p> <p>A ce jour 2340 euros sont disponibles, dont 1250 euros de coopératives de chaque classe (125 euros/classe en gestion interne). Nous avons donc 1092 euros de coopérative d'école disponible pour financer des projets.</p> <p>A venir, la cotisation USEP (300 euros) à confirmer, et les photos de classes qui devraient rapporter 1500 euros plus ou moins... A noter que les prises de vues étaient programmées le 20/11 et sont reportées au 11/12 sous réserve de faisabilité. Nous passerons également à des commandes en ligne, encadré par une charte en accord avec le fonctionnement requis par l'OCCE (versement du total à l'école qui paie ensuite le photographe après édition de la facture, possibilité à la marge de régler en liquide ou chèque pour certaines familles qui le demanderait) ? Si la date du 11 décembre est respectée, les bons de commande seront transmis pour les congés de fin d'année et les familles auront le temps de passer commande pendant les fêtes. La question d'un report au printemps a été posée, le directeur explique que si on peut la faire à un moment plus calme on le fera mais l'évolution de l'épidémie reste improbable. On reporterait encore si nécessaire mais rien ne garantit que la situation sera plus douce en mars... A suivre...</p> <p>Deux conseils de coopérative des élèves sont organisés normalement chaque année. Son organisation a été développée, pour rappel : ⇒ explication, fonctionnement et financement école en france : état, mairie ; principe de gratuité, obligation et laïcité. ⇒ Budget prévisionnel avec calculs de ressources puis demandes de financement préparées en classe. ⇒ Vote pour accord de la coopérative, en fonction de l'argent disponible. Par principe les élève qui représentent leur classe sont désignés ou élus (choix de l'enseignant) mais ne peuvent pas venir à cette réunion plus d'une fois dans leur scolarité. Objectif : faire participer un maximum d'élèves à cette instance.</p>

7-) APE : Les Minis Poussent présentent leurs projets	<p>L'association présente ses actions historiques à l'élu de la Ville qui découvre notre école : bourse aux jouets, tombola de fin d'année, sorties culturelles, carnaval, kermesse. Un objectif social et un objectif financier aussi pour récolter des fonds pour aider au financement de projets pédagogiques des enseignants. Il n'y a pas eu d'actions après mars évidemment, donc il y a un budget important à disposition si besoin... L'association reste ouverte à l'organisation de toute action mais est en attente d'une évolution positive de la situation sanitaire qui permettrait d'en faire. Ainsi la possibilité d'une représentation « classe par classe » pour éviter le brassage est évoquée, une mère ayant des contacts culturels intéressants. L'éventualité d'organiser un goûter en décembre, classe par classe, est aussi discutée afin de garder un moment de convivialité entre élèves et enseignants et sera réfléchie au regard de la situation en décembre.</p> <p>Le directeur rappelle que le troisième axe du projet d'école est le « renforcement du sentiment d'appartenance à l'école par des actions avec ou sans partenaires ». Il souligne la collaboration étroite, efficace et bénéfique avec les parents d'élèves que Mme Habastida découvre.</p> <p>L'ordre du jour étant épousé, le premier conseil d'école en visioconférence de l'histoire se termine. Mme Hugues, secrétaire de séance, est remerciée pour ses prises de notes à distance malgré des difficultés de connexion. La séance est levée à 19h précise.</p>
-------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Secrétaire de séance
Mme Hugues

Le directeur
M Viprey

Ecole élémentaire Antoine Tourrel
 Boulevard Jean-Jacques Rousseau
 13500 MARTIGUES
 Tél. : 04 42 07 04 76
 Fax : 04 42 07 08 50
 Courriel : ce.0130971k@ac-aix-marseille.fr